

DEVE/2024/ARRETE/CP/Composition/05

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juin 2021,

Vu la proposition du Directeur de la Faculté des Sciences du sport du 13 décembre 2023,

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 7 février 2024 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des Commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Monsieur Cyril PEYRE en qualité de président suppléant,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de la **Faculté des Sciences du Sport (FSS)** pour l'année universitaire 2024-2025 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de la Faculté des Sciences du sport en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de la Faculté des Sciences du sport sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 16 février 2024



Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Composition Commission Pédagogique

Composante : FSS - Faculté des sciences du sport

Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : **Lionel BRINGOUX**
Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : **Cyril PEYRE, PRAG**
Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : **Remy CASANOVA, MCF**
Personnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) : **Christophe Lucari**

Composition de la commission pédagogique au 1er **FEVRIER 2024**

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (L1)	LAUMOND Nadine	CECCONI Julien	
Licence	STAPS : activité physique adaptée et santé	MARTHA Cécile	VILLARON Charlène	
Licence	STAPS : éducation et motricité - Parcours Professeur de collège/lycée	DEUTZ Sophie	GAILLARD-TACITE Laurie	
Licence	STAPS : éducation et motricité - Parcours Professeur des écoles	PERROT Jean	DEUTZ Sophie	
Licence	STAPS : ergonomie du sport et performance motrice	CHAVET Pascale	MILAN Jean-Louis	
Licence	STAPS : management du sport	CALVIN Sarah	DIMEGLIO Isabelle	
Licence Professionnelle	Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	CECCONI Julien	GIRARD Géraldine	
Master	STAPS : activité physique adaptée et santé	CEYTE Hadrien	VILLARON Charlène	
Master	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	LAURIN Jérôme	MALFATTI Albéric	
Master	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique - Parcours Bio-ingénierie des tissus et des implants (BTI)	MILAN Jean-Louis	CHAVET Pascale	
Master	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique - Parcours Facteurs humains des interactions avec l'environnement (FHIE)	MOUCHNINO Laurence	MILAN Jean-Louis	
Master	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique - Parcours Ingénierie et ergonomie du mouvement humain (IEMH)	JACQUES André	CHAVET Pascale	

Composition Commission Pédagogique

Master	STAPS : management du sport	GIANNUCCI Julien	DIMEGLIO Isabelle	
Autres (à préciser)				

(*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 13/12/2023

Signature du directeur de composante

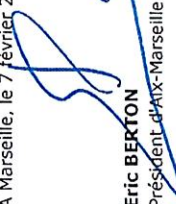
Pr Christophe Bourdin



Demande de dérogation pour la présidence des commissions pédagogiques

Composante	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Fonction	Présidence / Suppléance présidence	Date d'effet	Avis du CACR du 07/02/2024
FSS	Monsieur	PEYRE	Cyril	PRAG	Responsable de l'Antenne STAPS Aubagne, Responsable du CU AEA (Certificat Universitaire Activités Equestres Adaptées) et référent Parcoursup	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
Pharmacie	Madame	BERTAUD	Alexandrine	MCF	Vice-Doyenne chargée de la Vie Etudiante	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
INSPE	Monsieur	BONNET	Patrice	PRAG	Directeur adjoint formation de l'INSPE	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
EJCAM	Madame	AMIEL	Pauline	MCF	Directrice de l'EJCAM/ responsable du parcours Master Infocom 1&2 COMED A Communication événementielle	Suppléance Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
FEG	Monsieur	MAGNOULOUX	Hervé	MCF	Président de la Commission Pédagogique Membre élu de la CFVU	Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
SCIENCES	Madame	CUOC	Corinne	MCF	Présidente de la commission pédagogique	Présidence	1er février 2024	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

A Marseille, le 7 février 2024


Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

